

Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme

Titre : Aide au portage des politiques publiques en matière d'urbanisme et de développement durables

L'enjeu est de communiquer sur des projets concrets, et non selon une entrée « procédure », au regard de la **notion d'urbanisme « de projet » qui doit guider les PLU**. Cela permet d'avoir une approche globale avec toutes les composantes d'un projet (planification, maîtrise foncière, financement et procédures d'aménagement).

Résultats attendus :

Capitaliser des projets d'aménagement qui permettent la mise en œuvre des enjeux de l'État et identifier leurs facteurs de réussite

- *faire connaître des projets innovants et/ou vertueux au regard des enjeux d'un document d'urbanisme (revitalisation de centre-ville, patrimoine et paysage, biodiversité, agriculture, renouvellement urbain, efficacité foncière, mixité, énergie, déplacements...)* ;
- *expliquer les conditions de montage et de réalisation de ces projets (outils de maîtrise foncière, PLU, fiscalité, procédures d'aménagement, acteurs mobilisés...)*
- *identifier les facteurs de réussite de ces projets.*

Ce travail de capitalisation pourra alimenter des **boîtes à outils** par type d'enjeux.

Descriptif de l'action :

Par ordre chronologique :

1. Faire une démarche de parengonnage pour recenser les démarches similaires, notamment à l'échelle de la région Auvergne-Rhône Alpes (boîte à outils, capitalisation de projet,...)
2. Établir une grille d'analyse des projets, ainsi qu'une grille d'entretien selon le type d'acteurs à rencontrer/contacter
3. Rechercher des projets intéressants à analyser (63 + autres départements) en assurant une représentativité des territoires du département
3. Analyser les projets sur une / plusieurs thématiques
4. Rencontrer / contacter les acteurs concernés par le projet
5. Établir des fiches par projet à destination des collectivités, accompagnées de boîtes à outils spécifiques selon les politiques publiques